



VILLE DE  
NAMUR



## Le Conservatoire et une nouvelle salle de spectacles en coeur de ville

La Ville de Namur projette la construction d'un nouvel îlot au coeur de la ville. Ce nouvel espace comprendra un Conservatoire, une nouvelle salle de spectacles, un espace HoReCa ainsi que des bureaux.

### Un peu d'histoire

Jadis, la Caserne Léopold occupe l'ensemble de l'îlot dit des « Casernes ». L'urbanisation de cette partie de la ville est donc intimement liée à cette Caserne avec l'installation de la boulangerie militaire (rue des Bourgeois), du Mess des officiers et du Grand Manège (rue Rogier).



Vue aérienne - 1955

Le Grand Manège est un des témoins caractéristiques de l'architecture militaire. A cet égard, sa destination doit être avant tout fonctionnelle, il est donc construit sans luxe mais avec des matériaux de qualité. Les premières traces à son sujet remontent à 1853 quand le Ministre de la Guerre demande à la Ville de Namur de se doter d'un manège digne de ce nom.

Le chantier est terminé en 1856. Jusqu'à la première guerre, il sert essentiellement à l'exercice du régiment du 1er Lanciers (basé sur le site des Casernes) puis du 2ème Chasseurs à Cheval. L'édifice accueille également de nombreuses manifestations civiles : des bals, des concerts, des distributions de prix et des fêtes de charité. En 1935, avec la mécanisation des forces armées, les chevaux sont peu à peu délaissés et le Manège devient alors un garage puis un entrepôt. L'Etat belge cède le bâtiment à la Ville en 1977. Il faut attendre 1997 pour que les autorités communales mettent le lieu à la disposition du Centre Culturel régional de Namur qui, dans l'attente de la réouverture du Théâtre Royal prévue en 1998, a besoin d'un espace pour proposer au public sa première saison.



Vue aérienne - 2015

### Le projet

Le site concerné par le projet dit « Rogier 1 » englobe à la fois le Grand Manège et l'ancien Mess des Officiers. Il reprend la conception et la réalisation d'un nouveau Conservatoire de musique, d'une salle de spectacles de 800 places en lieu et place du Grand Manège et d'un espace HoReCa.



Îlot Rogier

Le Conservatoire est nomade depuis 178 ans. Huit lieux provisoires, sept déménagements, un projet avorté en 1979 et un projet en trois phases réalisé à son tiers en 1986 ont mené à 27 années sans aménagements spécifiques.

La construction d'un nouveau bâtiment, propre au Conservatoire, permettra enfin le regroupement des sites en un seul lieu. De plus, l'organisme pourra travailler dans des meilleures conditions grâce à un secrétariat indépendant et sécurisé, des bureaux de direction, une salle des professeurs, une salle d'étude pour les élèves, un réfectoire, un hall d'attente et de réception et des locaux de stockage pour les instruments.

C'est également une grande nouvelle pour le Cav&Ma puisque, depuis un peu plus de 30 ans, celui-ci ne dispose pas d'un lieu de répétition et d'enregistrement de qualité. Le projet Rogier et sa salle de spectacles de 800 places permettra au Cav&Ma d'accueillir des concerts internationaux à hauteur de sa renommée.

Le bâtiment du Grand Manège ne répond pas aux normes de stabilité, tant au niveau de certains murs porteurs que de la toiture. La conception polymorphe permettra de modifier les volumes et d'avoir une fonctionnalité pluridisciplinaire. Si les abattoirs de Bomel sont un lieu de création, le Grand Manège sera un espace de diffusion.

Un espace brasserie sera également créé. Il servira de lieu de vie, d'espace découverte, d'intégration dans le quartier et de rencontre entre les artistes et le public.

Afin de finaliser la réhabilitation du quartier Rogier, ce projet devrait être suivi d'une seconde phase comprenant:

- Un parking souterrain privatif de 160 places ;
- Un pôle formation (la Cité des Métiers) ;
- Un pôle logement, comprenant à la fois des logements privés et des logements publics.

Au niveau du logement public, une petite trentaine d'appartements de une à trois chambres seront construits selon les possibilités financières, en partenariat avec le Foyer Namurois et en collaboration avec le service du Logement de la Ville de Namur.

### Rogier 1 - une phase qui se concrétise

Le marché pour la première phase a été attribué à la société momentanée Wust-Cobelba. Le projet retenu se veut contemporain et remarquable sans pour autant être ostentatoire.

En effet, l'offre propose une esplanade hors du commun, animée et adaptée à la détente des étudiants et des artistes.



Les quatre façades du Grand Manège seront conservées et se révéleront un véritable atout pour le bâtiment. Certaines façades du Grand Manège seront enduites de blanc et d'autres seront d'un ton gris anthracite. Les façades grises seront pourvues de grandes baies vitrées qui révéleront l'analogie avec des touches de piano. Loin d'être le fruit du hasard, ces façades très contrastées reflèteront la diversité du projet.

Ainsi, les volumes blancs accueilleront les salles de représentation : l'enduit blanc des façades réfléchit la lumière et renvoie la chaleur et permettra de mettre la salle à l'abri des perturbations extérieures de la ville (bruit, lumière, ...).

Les façades de ton gris anthracite largement vitrées et ouvertes sur l'extérieur abriteront quant à elles les bureaux, les salles d'enseignement et les locaux de service. La teinte des façades et les proportions des baies vitrées favoriseront la perception de l'activité du complexe depuis l'espace public.

Le nouveau bâtiment s'intégrera subtilement dans le centre urbain de Namur. La hauteur des façades sera limitée grâce aux volumes en retrait et aux toitures en légère pente. Le gabarit sera ainsi pleinement compatible avec son environnement bâti en préservant la lumière et l'ensoleillement des rues et des bâtiments voisins.

**Ce projet vise donc à requalifier un quartier jadis marqué par l'histoire militaire. Aujourd'hui peu attrayant, sa rénovation permettra d'y implanter des fonctions culturelles intéressantes, de nouveaux services et commerces de proximité, des logements, ... à proximité immédiate des transports en commun, de l'axe commerçant Fer-Ange et des écoles. L'aspect patrimonial ne sera pas oublié avec la préservation des quatre façades du Grand Manège.**



### Dates et chiffres clés

1856	Fin des travaux de construction du Grand Manège
1935	Transformation du Grand Manège en garage
1977	L'Etat belge cède le bâtiment à la Ville de Namur
1998	Début des activités culturelles au Grand Manège
2015	Lancement du marché pour la réalisation de la phase 1
2017	Attribution de la phase 1 à Wust-Cobelba
2019	Fin des travaux

**15 millions €** Budget total pour la phase 1  
dont 3,9 millions de subsides pour le Conservatoire

**800** Nombre de places de la salle de spectacles  
**1.600** Nombre d'élèves au Conservatoire

**5.900 m<sup>2</sup>** Superficie totale du projet de la phase 1:  
550 m<sup>2</sup> Accueil général (9%)  
2.600 m<sup>2</sup> Le Conservatoire (44%)  
2.100 m<sup>2</sup> Le Grand Manège (salle de spectacles, bureaux associatifs et espace HoReCa) (36%)  
650 m<sup>2</sup> Parties entretien et techniques (11%)

**Maitre d'ouvrage :** Ville de Namur  
**Pour en savoir plus :** Bureau d'études et bâtiments  
Ville de Namur, 081/24.63.23